

Plan de lutte contre la fraude

Février 2025

700 millions d'euros par an

De manque à gagner en Île-de-France



Soit 2 nouvelles lignes
de tramways

ou

1500 bus propres
neufs



**8% de fraudeurs en moyenne
sur le réseau
Île-de-France Mobilités**

60 % des amendes payées immédiatement

Taux de recouvrement des amendes très faible

(hors paiement immédiat) :

10 %

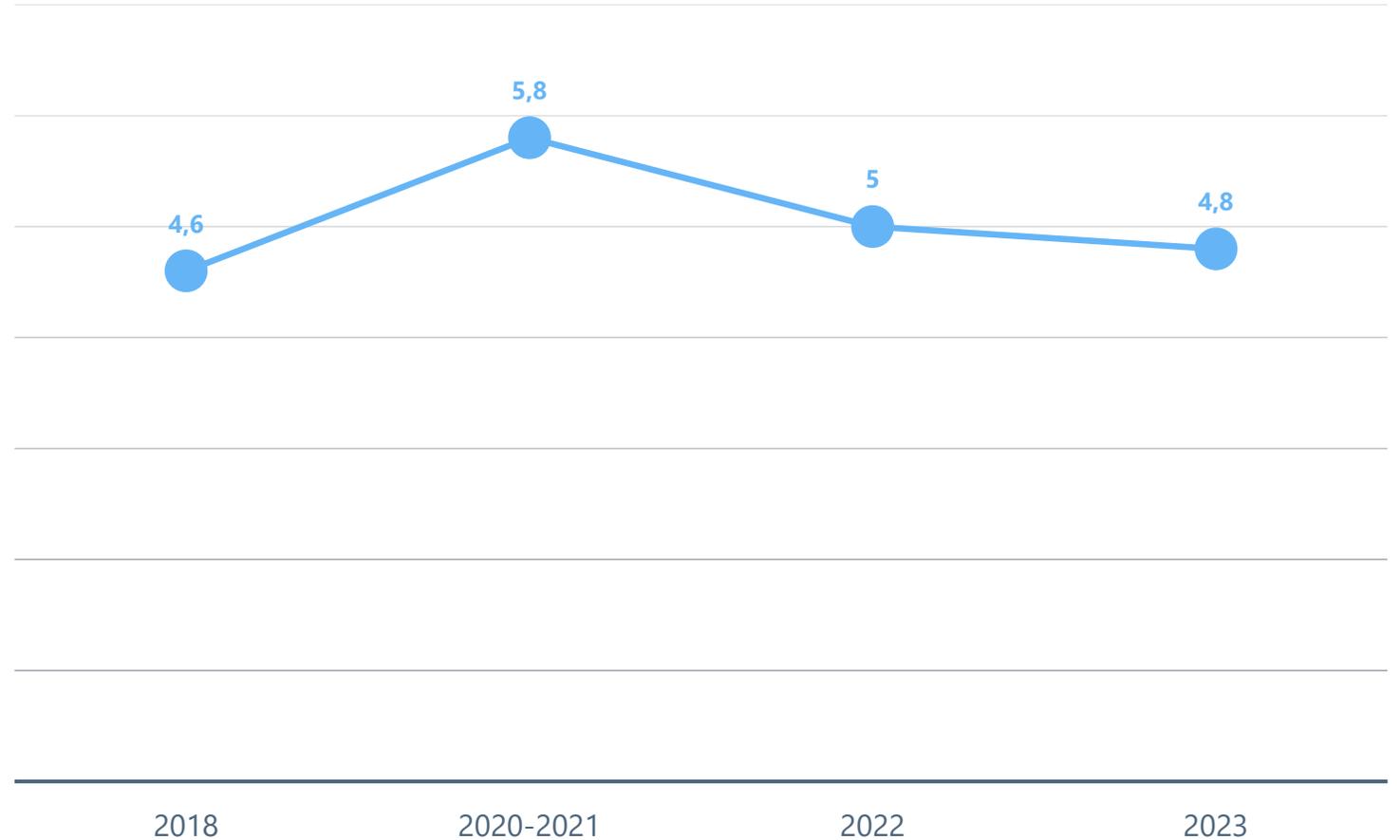
La fraude en chiffres

Un taux stable sur le métro et RER opéré par la RATP à 5 %

Taux de fraude total à moins de 5 %

Essentiellement de la fraude dure, les usagers qui fraudent décident de contourner les valideurs.

A noter une fraude légèrement plus élevée le samedi (6 %)



Les 10 stations de métro où l'on fraude le plus*

Ⓜ 4	Château Rouge	17,3 %
Ⓜ 12	Aimé Césaire	16,7 %
Ⓜ 12	Porte de la Chapelle	15,1 %
Ⓜ 12	Mairie d'Aubervilliers	13 %
Ⓜ 4	Château d'Eau	12,9 %
Ⓜ 13	Basilique de Saint-Denis	12,9 %
Ⓜ 13	Asnières Gennevilliers – Les Courtilles	12,5 %
Ⓜ 7	Fort d'Aubervilliers	11,9 %
Ⓜ 13	Garibaldi	11,6 %
Ⓜ 13	Saint-Denis Porte de Paris	10,9 %

*Taux de fraude total en semaine

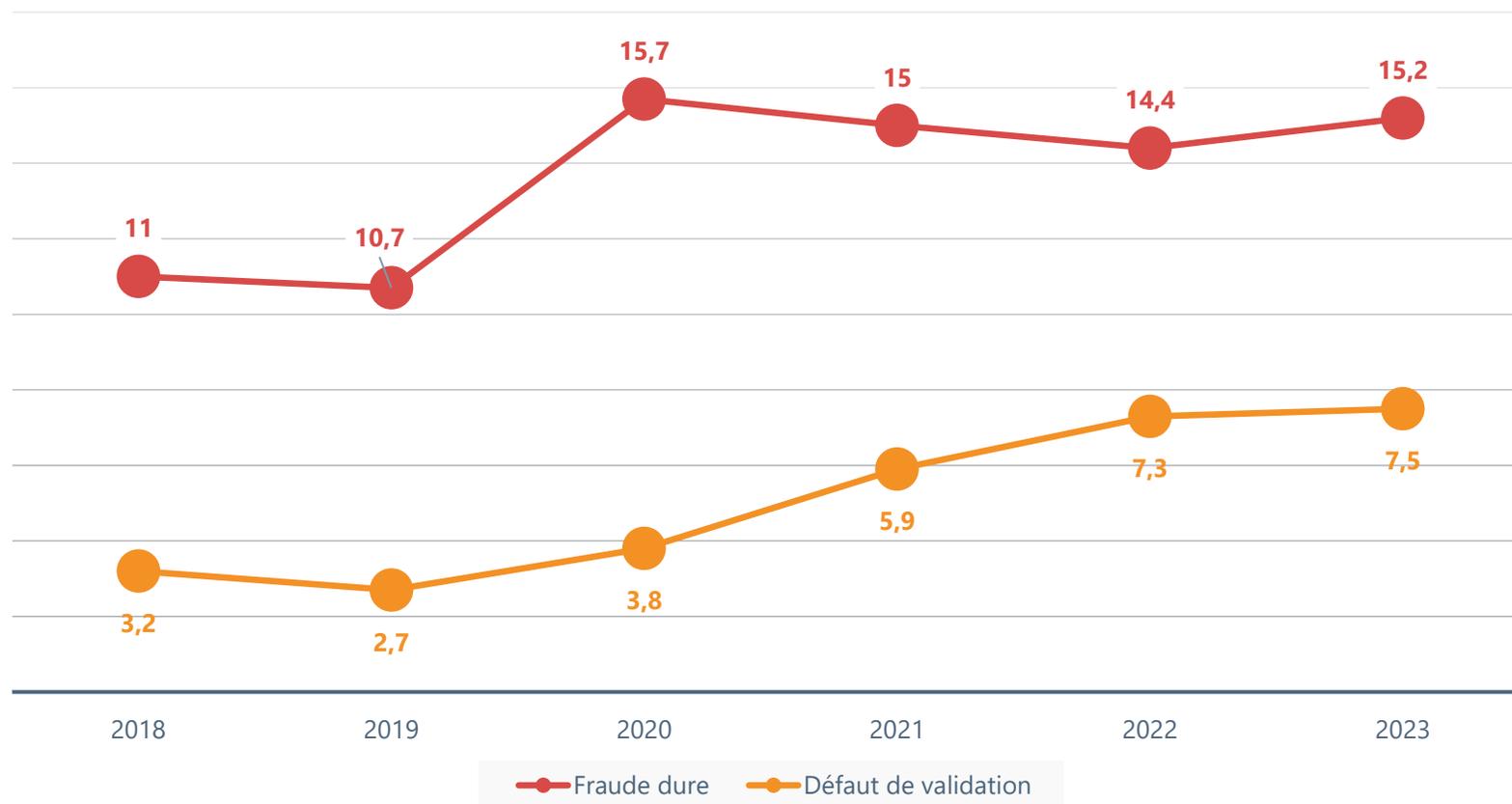
Le point noir : 15 % de fraude dans les bus

15 % de fraude, avec en plus 7,5 % de défaut de validation des passes navigo annuels et mensuels.

Hausse importante de la fraude pendant le Covid qui n'a pas encore retrouvé les taux d'avant l'épidémie

Le défaut de validation a plus que triplé depuis 2019 et reste un vrai enjeu car c'est une fraude évitable, puisqu'il suffit de valider en entrant dans le bus. C'est un manque à gagner pour les opérateurs qui sont en partie payés à la validation.

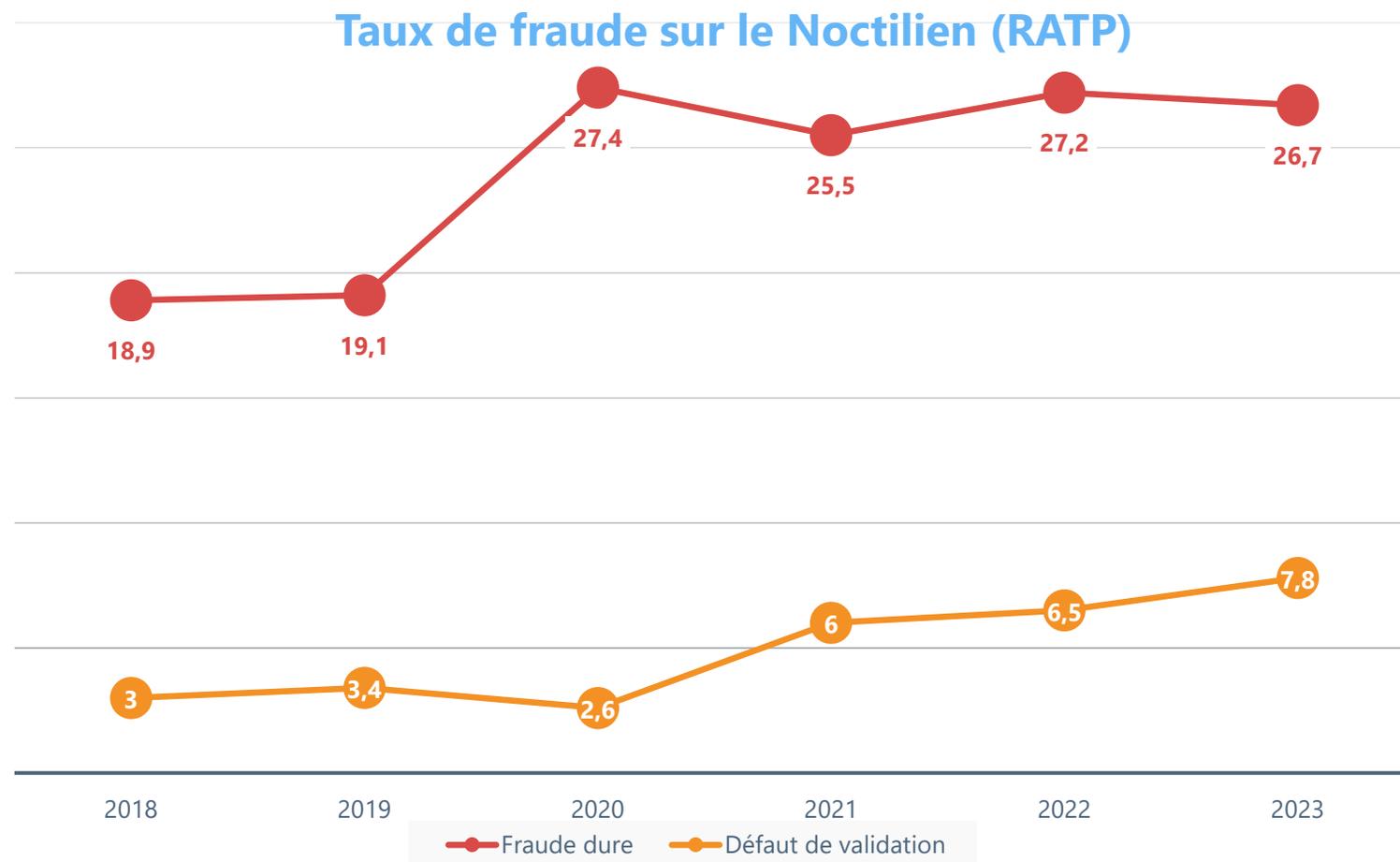
Taux de fraude dans le bus Paris et petite couronne (RATP)



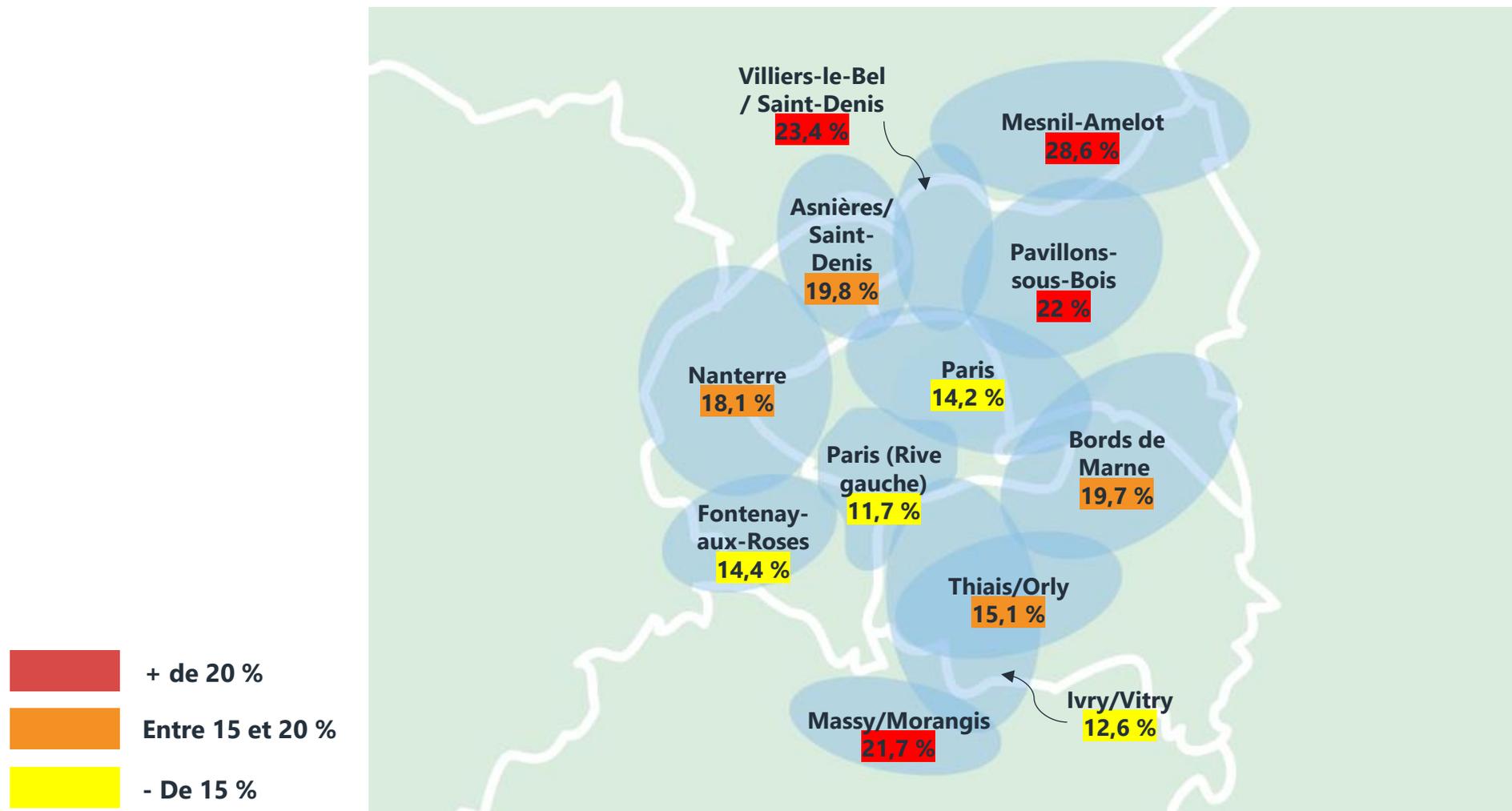
27 % de fraude dans les bus de nuit

Plus d'un quart des voyageurs des bus de nuit sont des fraudeurs.

Un taux qui monte à 27 % les samedis soir.



La fraude dans les bus à Paris et en Petite Couronne



Enquêtes fraude IDFM réalisées en 2022

Une situation qui s'améliore sur les bus en grande couronne

En grande couronne, chaque opérateur a la responsabilité de lutter contre la fraude sur les lignes qu'ils opèrent pour le compte d'Île-de-France Mobilités, et il est rémunéré à la validation.

Du coup, pour les bus de Grande Couronne, la fraude est en baisse :

12,7 %

en moyenne lors de la première enquête au début de la Délégation de service public

11,5 %

en moyenne lors de l'enquête un an plus tard

Ainsi, sur 16 contrats pour lesquels deux enquêtes ont été menées, 12 montrent une évolution à la baisse du taux de fraude, avec notamment -3,5 % sur la DSP Argenteuil, et -3,2 % sur le Mantois.

Des taux très satisfaisants dans certaines DSP :

6,7 %

Dourdan / Etampes

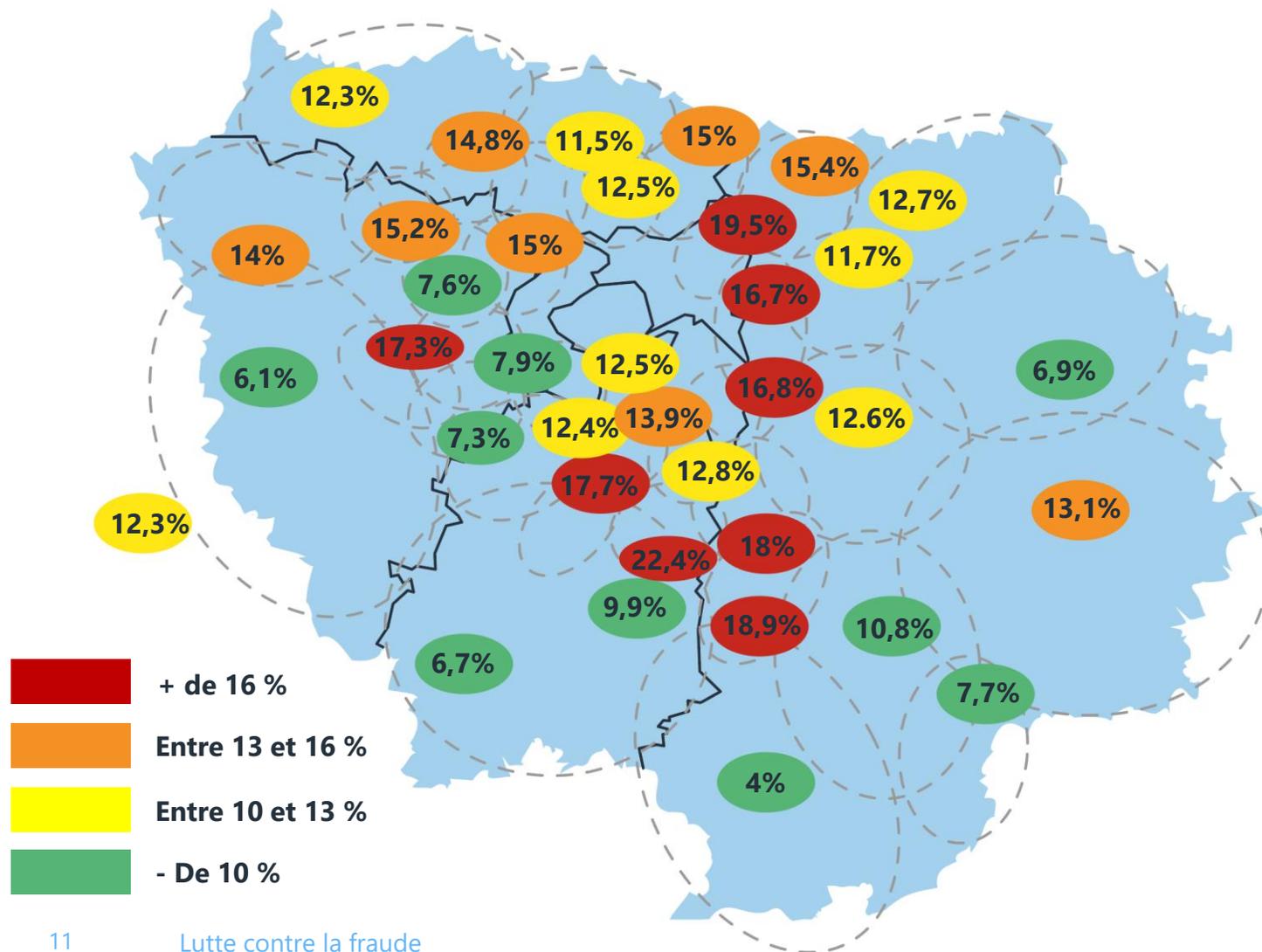
6,1 %

Rambouillet

4 %

Nemours

La Fraude dans les bus de Grande couronne



Taux moyen fraude :

A la mise en DSP : 12,7%

> Enquêtes un an plus tard = 11,5 %

Les 14 lignes avec les taux de fraude le plus élevés

	Indice de lignes	Origine et destination de ligne	Taux de fraude (En %)
BUS	BUS 356	Saint-Denis (Cité Floréal) <-> Deuil-la-Barre (Marché des Mortefontaines)	63
	BUS 4203	Le Coudray-Montceaux (Terminal David Douillet) <-> Corbeil-Essonnes (Gare ou SNECMA)	45
	BUS 4308 et 4318	Auvernaux (Bouletterie / Tabac) <-> Écharcon (Château) Champcueil (Mairie) <-> Ormoy (Les Rochers)	39
	BUS 4538	Leuville-sur-Orge (Place des FFI) <-> Brétigny-sur-Orge (Gare)	37
	BUS 1202	Cergy-Pontoise (Gare de Cergy-Préfecture) <-> Pontoise (Hôpital René Dubos)	36
	BUS 177	Asnières-sur-Seine (Gabriel Péri) <-> Villeneuve-la-Garenne (Zone industrielle nord)	35
	BUS 252	Paris (Porte de la Chapelle) <-> Gare de Garges-Sarcelles	35
	BUS 5106	Trappes (Gare) <-> Plaisir (ZI Les Gâtines)	32
	BUS 2123	Villeparisis (Collège Gérard Philipe) <-> Tremblay-en-France (Gare de Roissy-pôle)	32
	BUS 2128	Bondy (Gare) <-> Claye-Souilly (Mairie)	32
	BUS 2253 et 2254	Gare de Lagny Thorigny (Circulaire)	31
	BUS 23	Villiers le Bel Gonesse Arnouville (Gare) <-> Aulnay-sous-Bois (Gare)	31

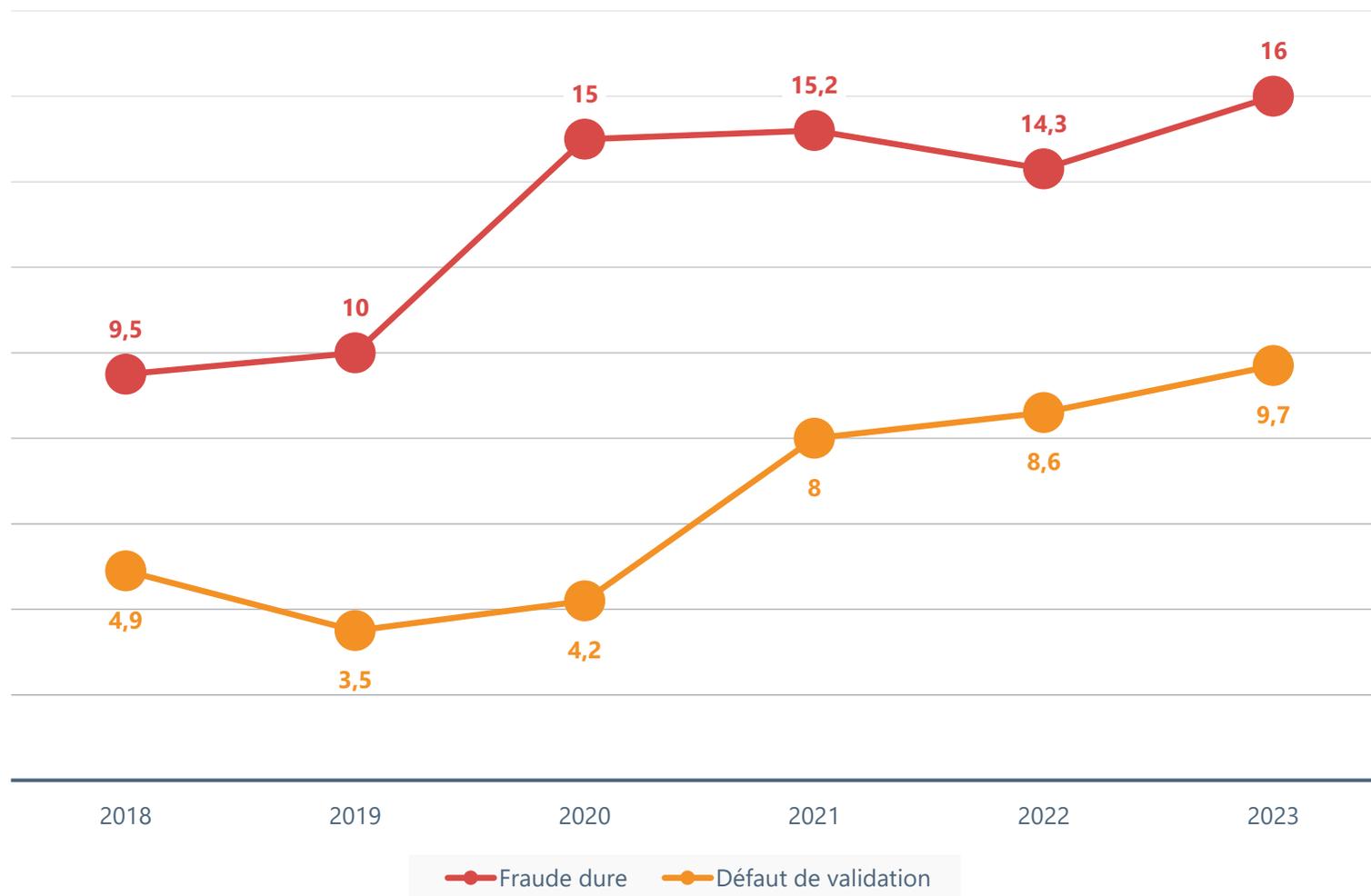
Autre point noir : les trams opérés par la RATP à 16 %*

Un taux encore plus élevé que dans le bus, en hausse depuis la période Covid.

16 % de fraude dure et 9,7 % de défaut de validation.

Le défaut de validation a également triplé depuis 2019.

Réseau ouvert, le tramway ne nécessite de passer aucun portique avant de monter dans la rame.



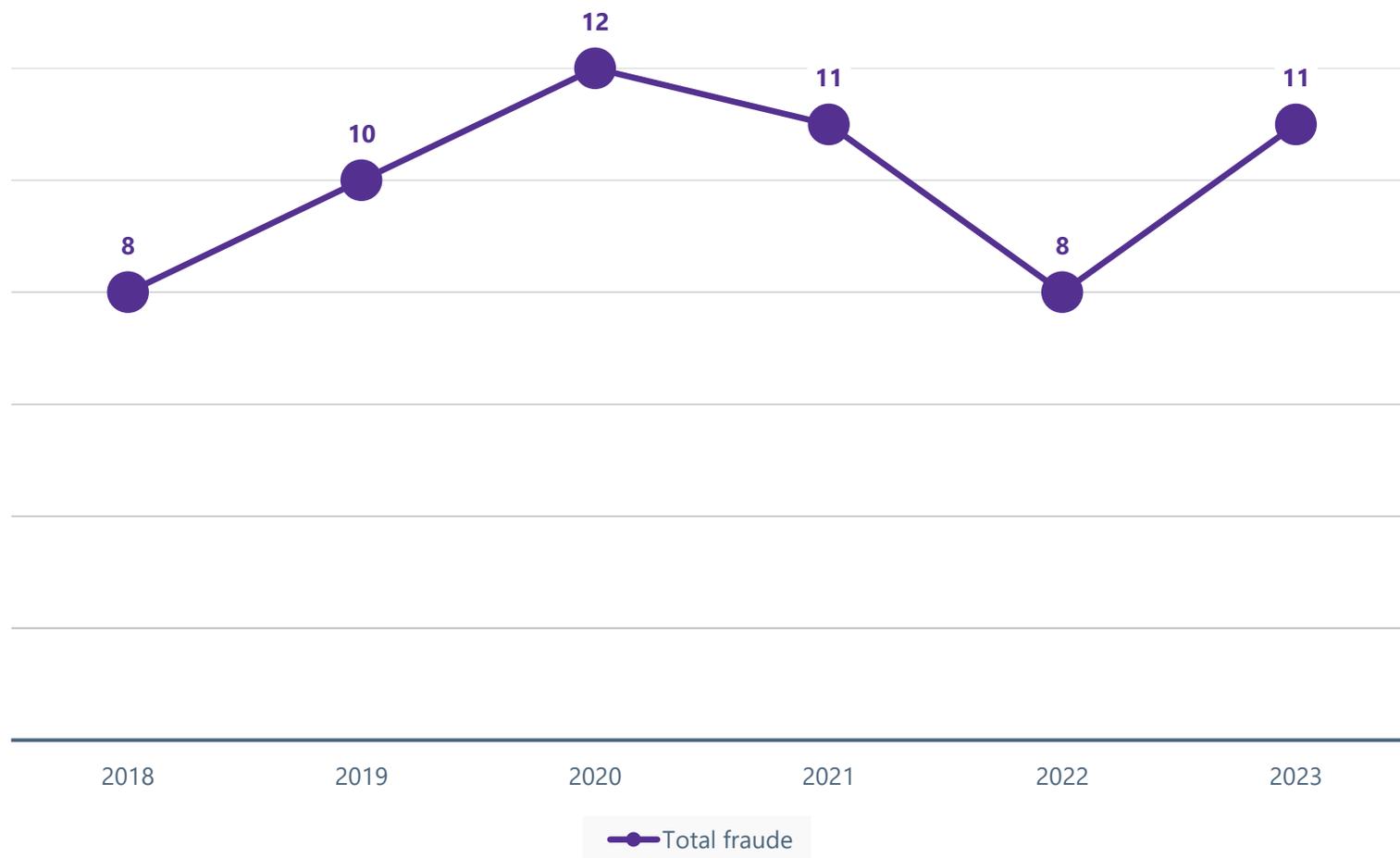
*T1 à T8 sauf T4

Niveaux élevés aussi sur les tram-trains à 11 %*

Sur les lignes opérées par Transilien, le tram-train est celui qui a le taux de fraude le plus élevé.

Le T11 a notamment un taux de fraude élevé (14,5 %).

Taux de fraude sur les tram-trains (Transilien)



*T4, T11, T12, T13

Lignes de tram avec les taux de fraude le plus élevés

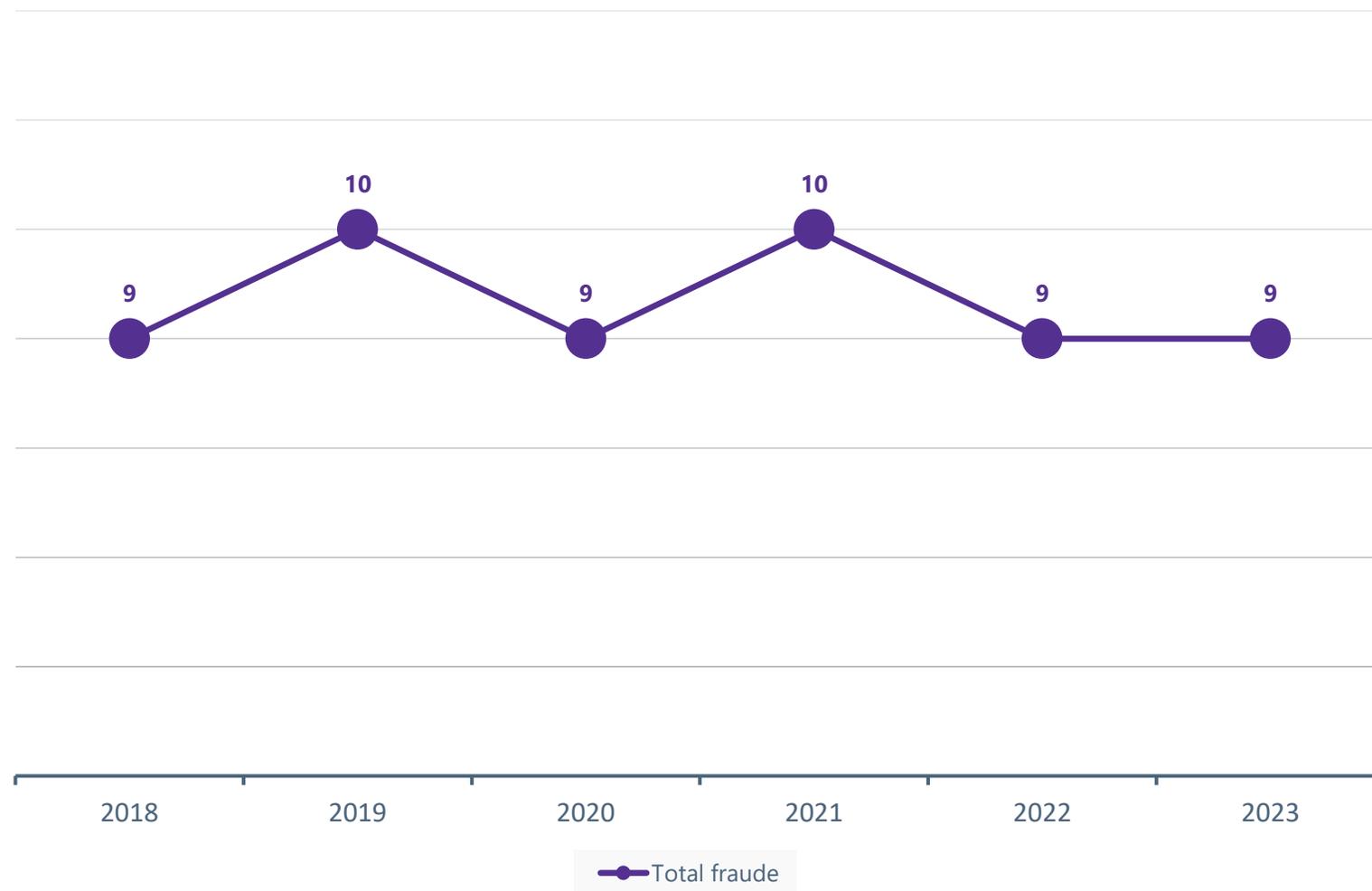
	Indice de lignes	Origine et destination de ligne	Taux de fraude (En %)
 Tram	 T1	Asnières- Quatre Routes <=> Gare de Noisy-le-Sec	25
	 T5	Marché de Saint-Denis <=> Garges-Sarcelles	24
	 T11	Épinay-sur-Seine <=> Le Bourget	14,5

Un taux important de 9,5 % sur les lignes opérées par Transilien

Le taux de fraude moyen sur les lignes opérées par Transilien SNCF Voyageurs est d'environ de 9,5 % sur ces dernières années

Il s'agit du taux moyen toutes lignes confondues (RER, train, tram-train)

Un taux stable, peu impacté par la crise sanitaire.



Lignes de RER/train avec les taux de fraude les plus élevés*

	Indice de lignes	Origine et destination de ligne	Taux de fraude (En %)
 RER / Train		Aéroport Charles-de-Gaulle 2 TGV ; Mitry-Claye, Saint-Rémy-lès-Chevreuse ; Robinson, Aulnay-sous-Bois, la Plaine Saint-Denis	12,7
		Saint-Denis, Ermont, Pontoise	12,5
		Creil, Paris gare de Lyon, Garges Sarcelles , Goussainville, Créteil Pompadour, Villeneuve Saint-Georges , Melun, Lieusaint, Saint-Denis, Evry Courcouronnes Melun ; Malesherbes ; Corbeil-Essonnes	12,3

*Chiffres 2024

Plan de lutte contre la fraude : Tolérance zéro

Un nouveau contexte

1. Plateforme « Stop Fraude »

- Depuis décembre, les opérateurs ont accès à la plateforme « Stop Fraude ».
- La plateforme permet de contrôler si les contrevenants ont fourni la bonne adresse

2. Proposition de loi Tabarot relative au renforcement de la sûreté dans les transports

- Pérennisation du port de caméras piétons pour les agents de contrôle
- Extension du dispositif « Stop fraude » en temps réel

Un nouveau contexte

3. Automatisation des amendes et du suivi

- Mettre en place un partenariat entre Île-de-France Mobilités et l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions
- L'ANTAI pourra effectuer le suivi automatisé et les courriers de relance

4. Des renforts humains

- Création de la Brigade régionale des transports en juin 2024.
- Elle va passer de 50 agents à 100 en 2025.

1 Mettre en place des opérations « contrôle continu »

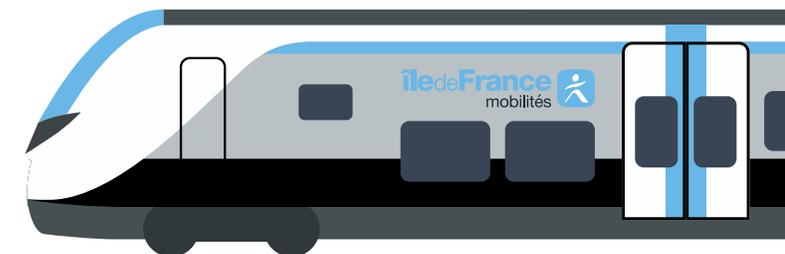
Opérations de « contrôle continu » :

Aller là où la fraude est importante et renouveler les opérations. Revenir pour constater l'évolution de manière régulière



500 agents de contrôle et de sûreté dédiés uniquement à ces opérations, avec le soutien de la BRT

50 équipes par jour dès le 17 février



Sur les lignes les plus fraudées, ces opérations « contrôle continu » se dérouleront pendant plusieurs semaines, en plus et en parallèle des contrôles déjà effectués par les opérateurs sur les autres lignes.

Renforcement et multiplication des opérations conjointes avec la Police et la Gendarmerie nationale dans le cadre d'une coopération renforcée

Une expérimentation concluante dans les Yvelines

Expérimentation de « contrôle continu » du 30 septembre au 11 octobre 2024 sur le territoire de Trappes / Saint-Quentin-en-Yvelines:

Deux semaines de contrôles
sur 13 arrêts de bus

10 000 personnes contrôlées

700 en infraction en 15 jours

Taux de fraude passé de 13 à 6 %
en 2 semaines.

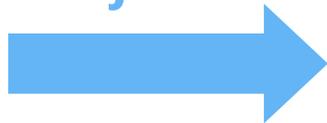
Objectif

multiplier ce type de
contrôles sur les zones où la
fraude est importante pour
réduire le nombre de
voyageurs en situation
irrégulière sur la durée

2 Sensibiliser les usagers

- Une campagne de communication multi-opérateurs pour réduire la tolérance vis-à-vis la fraude.
- Nouvelle campagne en avril.
- Promouvoir l'accès au Navigo Liberté+ et les tarifs sociaux.

Objectif



Améliorer la pédagogie sur les différents tarifs et sur l'importance de la validation.



Rappel des sanctions en vigueur

**Indemnité forfaitaire si règlement immédiat :
(35 - 50€ pour RATP).**

**72 €
Max.**

**Indemnité forfaitaire plus frais de dossier
(+50 €) si paiement dans les 90 jours**

**122 €
Max.**

**Post 90 jours, contraventions de classe 3
majorée à :**

180 €

**Délit d'habitude (5 contraventions sur une
période inférieure ou égale à 12 mois) :
puni de six mois d'emprisonnement et de**

**7 500 €
d'amende**

3

Utiliser la technologie contre la fraude



Mobilisation de l'IA en appui de la lutte contre la fraude

Veille avancée pour lutter contre les tentatives de fraude :



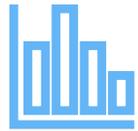
- Application AKHA bloquée : retrait de l'application sur les plateformes, désactivation de l'application et dépôt de plainte avec constitution partie civile.
- Fraude massive à la réduction solidarité via l'obtention de fausse attestation de bénéfice = Dépôt de plainte avec constitution de partie civile les auteurs, doublé d'actions en justice contre les bénéficiaires.

4

Encourager les opérateurs



Fixer, dans les contrats, des **objectifs plus ambitieux et harmonisés de lutte contre la fraude**



Mettre en place un baromètre trimestriel pour examiner l'efficacité des contrôles



Renforcer les moyens des opérateurs avec des **personnels plus nombreux**

30 %

De la rémunération des opérateurs liée à la validation pour les bus de grande couronne et à partir de 2026 pour tous les bus franciliens.

Création du baromètre trimestriel de suivi des opérations de contrôle

- **Périmètre : lignes faisant l'objet d'opérations de contrôle continu**
- **Mise à jour par Île-de-France Mobilités sur la base des données des opérateurs.**

Indicateurs du baromètre
Nombre de contrôles effectués
Nombre de paiements immédiats
Nombre de procès verbaux

Merci.

Retrouvez-nous sur nos réseaux

